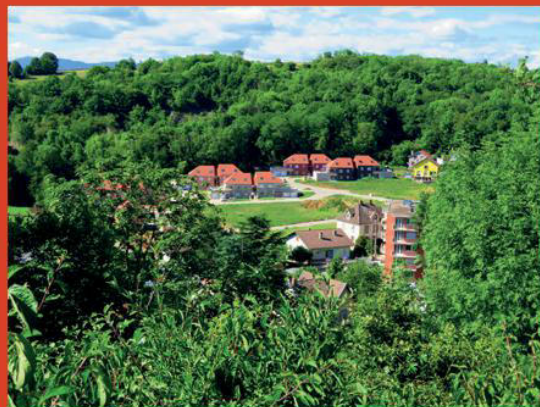


# VILLE DE BELFORT

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### TITRE IV.1.b. PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGÈRES

#### Annexe 2.1. : Inventaire des vues protégées



PLU ARRÊTÉ  
PAR DÉLIBÉRATION EN DATE DU 25 SEPTEMBRE 2019



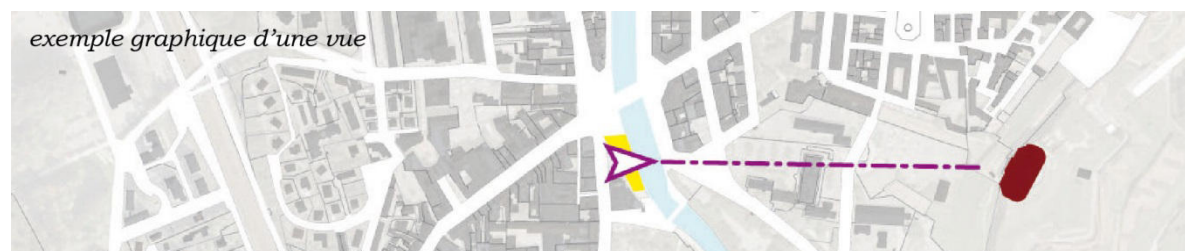
## INVENTAIRE DES VUES PROTÉGÉES

Les vues protégées qui suivent sont celles extraites de l'inventaire complet des « principaux points de vues de Belfort » annexé au diagnostic du PLU, suite à la validation en 2017 par le groupe de travail chargé du suivi de la révision du PLU. Ces vues sont au nombre de 40 parmi les 171 vues initiales retenues. Cette sélection vise à protéger les vues les plus emblématiques et les plus valorisantes pour l'image de la ville de Belfort.

Ces vues reprennent les mêmes caractéristiques de composition et d'identification que celles de l'inventaire complet. Ainsi, chaque vue est constituée par :

- **un objet vu** : il s'agit de ce que le spectateur regarde ; en l'occurrence, l'objet est souvent un bâtiment ou un repère bâti dans la ville. L'objet vu est représenté graphiquement sur les cartes des vues par un bâtiment surligné par rapport aux autres bâtiments grisés du cadastre.
- **un (lieu de) point de vue** : il s'agit de l'endroit où le spectateur se situe pour bénéficier de la vue. Le point de vue est représenté graphiquement sur les cartes des vues par un symbole en forme de flèche blanche avec un contour coloré.
- **une zone de visibilité** : il s'agit d'une étendue indicative précisant le lieu du point de vue quand celui-ci n'est pas au sens propre un point (c'est-à-dire un endroit très précis et très restreint). La zone de visibilité peut correspondre à un certain linéaire d'une rue ou une partie d'une parcelle. En dehors de cette zone de visibilité, l'objet vu est masqué par d'autres objets (bâti ou végétaux) au premier plan, complètement ou trop partiellement. La zone de visibilité est représentée graphiquement sur les cartes des vues par une petite emprise jaune. Elle n'est pas présente pour chaque vue.

Entre chaque point de vue et l'objet qui est vu, les cartes des vues font apparaître graphiquement un **trait tireté** qui représente le « trajet » de la vue au travers de la ville. Cela permet de situer les lieux ou les bâtiments présents le long de ce trait qui pourraient interférer dans le cadrage de la vue et donc lui porter atteinte (partiellement ou complètement).



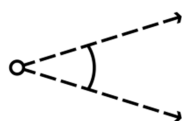
## Typologie des vues

Les vues sont organisées en trois catégories, selon l'angle de vue :



- **l'axe de vue** : Vue qui s'organise selon un couloir visuel relativement restreint ; se déplacer sur le côté de quelques pas ou de quelques mètres suffit à perdre le cadrage de la vue. L'axe de vue peut devenir un axe perspectif lorsqu'il est centré et mis en valeur par la composition urbaine (exemple : point de fuite d'une rue dans l'axe de l'objet vu).

Les axes de vue sont identifiés par le préfixe A, et sont indiqués sur les extraits de cartes de situation et de localisation en couleur rouge.



- **le cône de vue** : Vue qui s'organise avec une aisance visuelle plus confortable grâce à un espace plus dégagé latéralement que l'axe de vue.

Les cônes de vue sont identifiés par le préfixe C, et sont indiqués sur les extraits de cartes de situation et de localisation en couleur violette.



- **le panorama** : Vue large, sans obstacles significatifs dans le champ de vision, permettant de bénéficier de la vue même en se déplaçant un peu depuis le point de vue d'origine.

Les panoramas sont identifiés par le préfixe P, et sont indiqués sur les extraits de cartes de situation et de localisation en couleur bleue.

## Numérotation des vues

Les vues ont un **identifiant** composé d'une lettre suivi d'un numéro.

La **lettre** renvoie à la catégorie de la vue : panorama (P), cône de vue (C) ou axe de vue (A).

Pour chaque objet vu, elles respectent toujours cet ordre.

Le **numéro** correspond à celui utilisé dans l'inventaire complet annexé au diagnostic du PLU. Ce numéro distingue les différentes vues les unes des autres au sein de chaque catégorie (P, C, A). Ici, les numéros ne se suivent pas, car ces vues sont celles uniquement retenues dans l'intérêt de les protéger réglementairement parmi toutes les autres recensées, chacune ayant conservée son numéro d'origine.

## **Liste des vues : carte et tableau récapitulatif**

Préalablement aux fiches portant sur chacune des vues retenues, un récapitulatif est proposé sous forme de carte et de tableau.

**La carte** rappelée en page suivante recense toutes les vues retenues traversant la ville, avec un code couleur arbitraire qui ne se retrouve pas par ailleurs. Les différentes couleurs des vues utilisées sur cette carte a pour seul intérêt une meilleure lisibilité de l'ensemble et un rappel des six cartes de l'inventaire complet (cf. diagnostic) isolant certains bâtiments, objets des vues (Le Lion, La Miotte, St Joseph, etc.).

**Le tableau** affiche dans l'ordre des 40 fiches qui suivent les différentes vues retenues avec le rappel de l'identifiant de la vue, de l'objet de la vue, du lieu du point de vue, et de l'échelle de valeur de l'importance et de la vulnérabilité escomptée.

## **Fiches des vues**

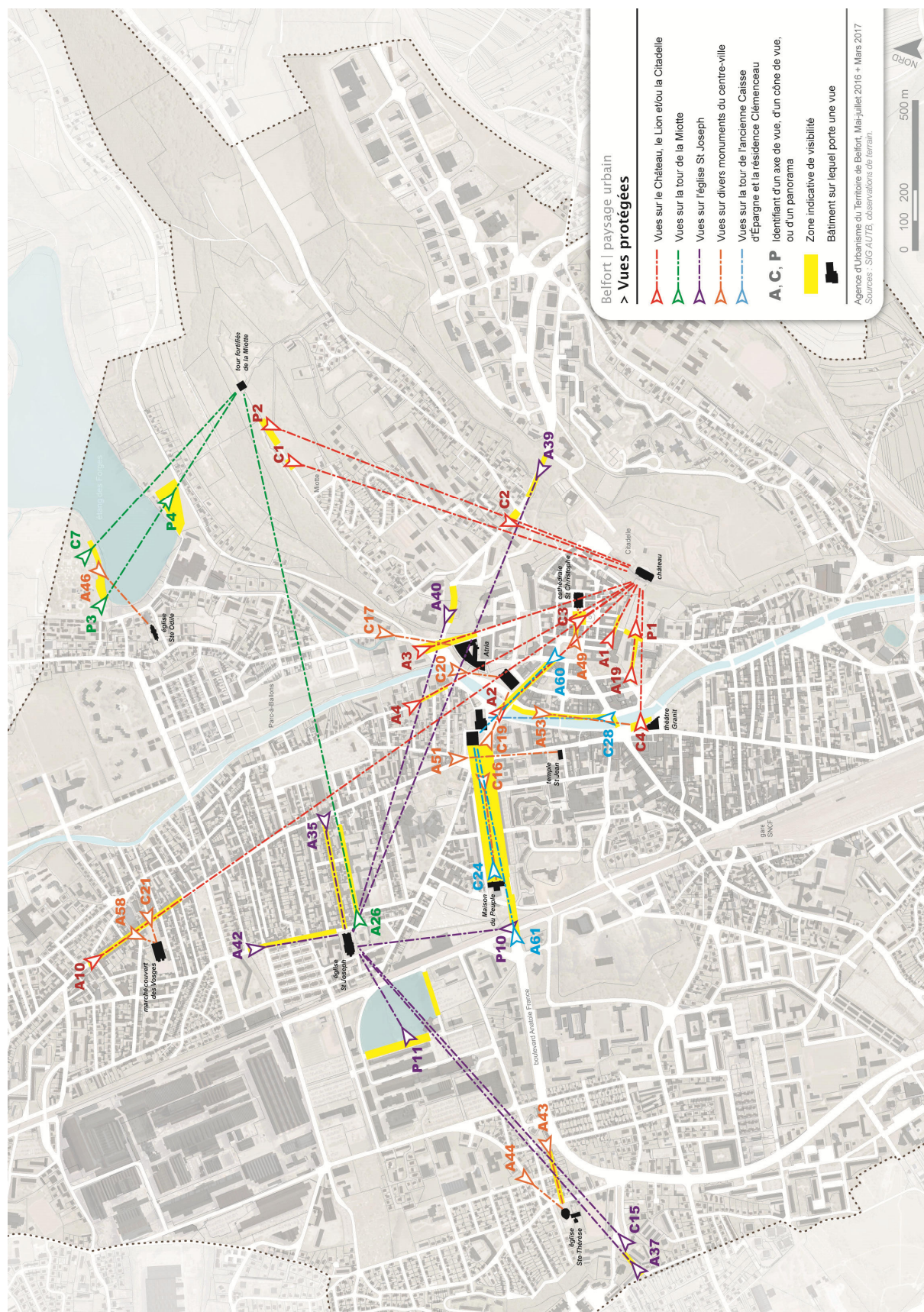
Pour chacune des 40 vues retenues pour leur protection, une fiche signalétique est disponible, notamment pour mieux l'identifier et la localiser.

Cette fiche est la même que celle de l'inventaire complet, et comporte donc les mêmes rubriques d'information ; se référer à l'inventaire complet annexé au diagnostic du PLU pour retrouver le commentaire explicatif de ces rubriques.

Il est simplement rappelé ici que le paysage (urbain ou naturel) est changeant par essence : la même vue, le même point de vue donne lieu à des perceptions différentes selon la saison, l'heure de la journée... C'est pourquoi, à ce titre, la photo présente sur chaque fiche n'est qu'indicative.

Toutefois, il importe de vérifier l'impact visuel des volumes et masses dans le paysage qui constituent des repères et des masques (partiels ou non) pour la vue.

# Liste des 40 vues protégées : cartographie récapitulative



## Liste des 40 vues protégées : tableau récapitulatif

	<i>Identif.</i>	<i>Objet de la vue</i>	<i>Lieu de la vue</i>	<i>Importance</i>	<i>Vulnérabilité</i>
1	<b>P1</b>	Château + Lion	avenue du général Sarrail	1_monumentale	0_improbable
2	<b>P2</b>	Château + Citadelle	promenade de la Miotte	3_locale	2_moyenne
3	<b>C1</b>	Château + Citadelle	promenade de la Miotte	3_locale	2_moyenne
4	<b>C2</b>	Château + Citadelle	avenue de la Laurencie	2_grande	2_moyenne
5	<b>C3</b>	Château	place d'Armes	2_grande	2_moyenne
6	<b>C4</b>	Château + Citadelle	place Corbis	3_locale	2_moyenne
7	<b>A1</b>	Château + Lion	rue de l'ancien théâtre	1_monumentale	1_faible
8	<b>A2</b>	Château + Lion	rue du docteur Fréry	1_monumentale	1_faible
9	<b>A3</b>	Château	avenue de l'Espérance	3_locale	2_moyenne
10	<b>A4</b>	Château	rue du Magasin	3_locale	1_faible
11	<b>A10</b>	Château + Lion	avenue Jean Jaurès	2_grande	1_faible
12	<b>A19</b>	Château + Lion	rue de Cambrai	2_grande	2_moyenne
13	<b>P3</b>	Tour de la Miotte	rive nord du parc de l'étang des Forges	2_grande	1_faible
14	<b>P4</b>	Tour de la Miotte	rive sud du parc de l'étang des Forges	3_locale	1_faible
15	<b>C7</b>	Tour de la Miotte + colline	rive nord du parc de l'étang des Forges	3_locale	1_faible
16	<b>A26</b>	Tour de la Miotte	rue de Châteaudun	3_locale	2_moyenne
17	<b>P10</b>	église St Joseph	pont Jean Legay	3_locale	1_faible
18	<b>P11</b>	église St Joseph	promenade autour de l'étang Bull	2_grande	1_faible
19	<b>C15</b>	église St Joseph	rue de la Fraternité	3_locale	1_faible
20	<b>A35</b>	église St Joseph	rue de Strasbourg	1_monumentale	0_improbable
21	<b>A37</b>	église St Joseph	rue de la Fraternité	3_locale	2_moyenne
22	<b>A39</b>	église St Joseph	avenue de la Laurencie	2_grande	2_moyenne
23	<b>A40</b>	église St Joseph	avenue de la Laurencie	2_grande	2_moyenne
24	<b>A42</b>	église St Joseph	rue Voltaire, rue de Ribeauvillé	3_locale	1_faible
25	<b>A43</b>	église Ste Thérèse	rue de l'abbé Lémire	1_monumentale	0_improbable
26	<b>A44</b>	église Ste Thérèse	avenue du château d'eau	2_grande	2_moyenne
27	<b>A46</b>	église Ste Odile	sentier de la Roselière	3_locale	3_forte
28	<b>A49</b>	cathédrale St Christophe	place de la République, rue Porte de France	1_monumentale	0_improbable
29	<b>A51</b>	temple St Jean	place Yitzhak Rabin	2_grande	1_faible
30	<b>A53</b>	théâtre Granit	quai Vauban, passerelle des Lettres	2_grande	1_faible
31	<b>C16</b>	Maison du Peuple	place de la Résistance	2_grande	1_faible
32	<b>C17</b>	centre de congrès Atria	au sud de l'avenue Jean Moulin	2_grande	1_faible
33	<b>C19</b>	halle du marché Fréry	rue Clémenceau	3_locale	1_faible
34	<b>C20</b>	halle du marché Fréry	quai Vauban, vers le pont du magasin	3_locale	1_faible
35	<b>C21</b>	halle du marché des Vosges	avenue Jean Jaurès, face au parvis	2_grande	1_faible
36	<b>A58</b>	halle du marché des Vosges	rue de Madagascar, derrière la Poste	3_locale	2_moyenne
37	<b>C24</b>	tour de l'ancienne CE	place de la Résistance	2_grande	1_faible
38	<b>A60</b>	tour de l'ancienne CE	rue du docteur Fréry	1_monumentale	2_moyenne
39	<b>A61</b>	tour de l'ancienne CE	pont Legay, boulevard Joffre	2_grande	2_moyenne
40	<b>C28</b>	immeuble Le Clémenceau	pont Carnot, quai Vauban, pass. des Lettres	3_locale	2_moyenne



panorama

**P1**

Objet vu :

**Château de Belfort (et Lion de Bartholdi)**

Nature de la vue :

Repère urbain - Patrimoine bâti - MH

Lieu du point de vue :

**avenue du Général Sarrail**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 **1** monumentale

Séquence de la vue :

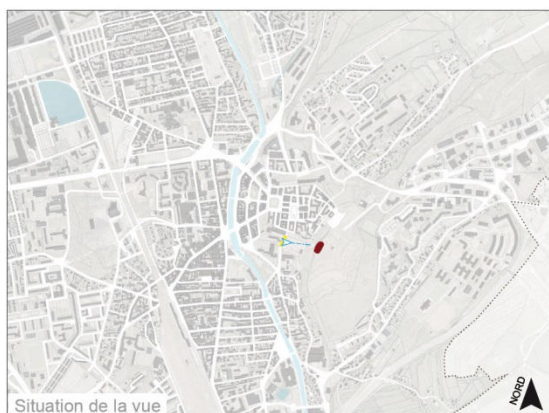
Panorama visible sur 50 m, entre le mur d'enceinte du Pentagone de Vauban et le rempart au sud de l'Arsenal.

Vulnérabilité de la vue :

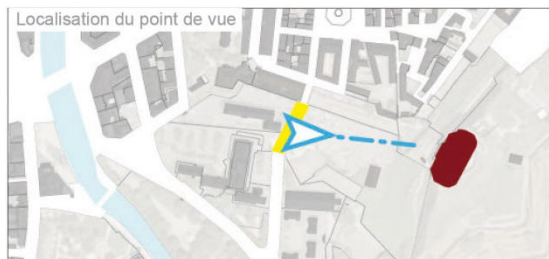
0 1 2 3 **0** improbable

Recommandations :

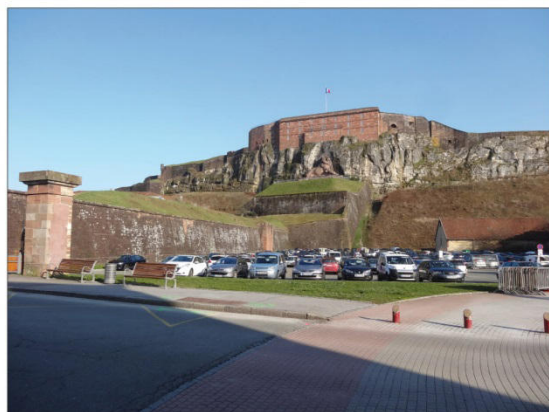
Éviter des plantations de hautes tiges.



Situation de la vue



Localisation du point de vue



panorama

**P2**

Objet vu :

**Château de Belfort (et la Citadelle de Vauban)**

Nature de la vue :

Repère urbain - Patrimoine bâti - MH

Lieu du point de vue :

**promenade de la Miotte**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 **3** locale

Séquence de la vue :

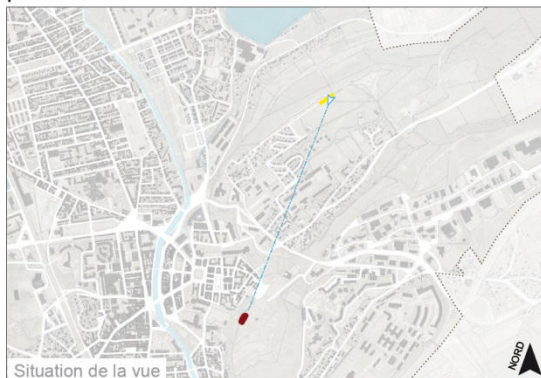
Panorama visible en milieu de sentier, au-dessus des arbres dans la pente, entre deux groupe d'arbres en bord de chemin, durant 40 m environ.

Vulnérabilité de la vue :

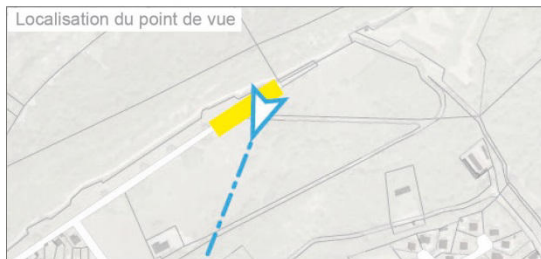
0 1 2 3 **2** moyenne

Recommandations :

Éviter d'autres plantations, notamment en bord de promenade.

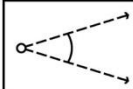


Situation de la vue



Localisation du point de vue





cône de vue

**C1**

Objet vu :

**Château de Belfort (et la Citadelle de Vauban)**

Nature de la vue :

Repère urbain - Patrimoine bâti - MH

Lieu du point de vue :

**promenade de la Miotte**

Importance de la vue :

5 > 4 > **3** > 2 > 1 locale

Séquence de la vue :

Cadrage visible sur 40 m en partie aval du chemin, au-dessus de la vigne de la Miotte et entre deux séquences d'arbres en bord de chemin.

Vulnérabilité de la vue :

0 > 1 > **2** > 3 moyenne

Recommandations :

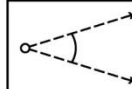
Éviter d'autres plantations, notamment en bord de promenade.



Situation de la vue



Localisation du point de vue



cône de vue

**C2**

Objet vu :

**Château de Belfort (et la Citadelle de Vauban)**

Nature de la vue :

Repère urbain - Patrimoine bâti - MH

Lieu du point de vue :

**avenue du capitaine de la Laurencie**

Importance de la vue :

5 > 4 > 3 > **2** > 1 grande

Séquence de la vue :

Cadrage visible sur près de 60 m entre le bâtiment des services de la CAB et le carrefour de la rue des Mobiles de 1870.

Vulnérabilité de la vue :

0 > 1 > **2** > 3 moyenne

Recommandations :

Éviter plantations ou nouvelles constructions en bord de voie. En cas de projet, le concevoir avec un cône de vue.



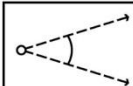
Situation de la vue



Localisation du point de vue







cône de vue

**C3**

Objet vu :

**Château de Belfort**

Nature de la vue :

Repère urbain - Patrimoine bâti - MH

Lieu du point de vue :

**place d'Armes**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 grande

Séquence de la vue :

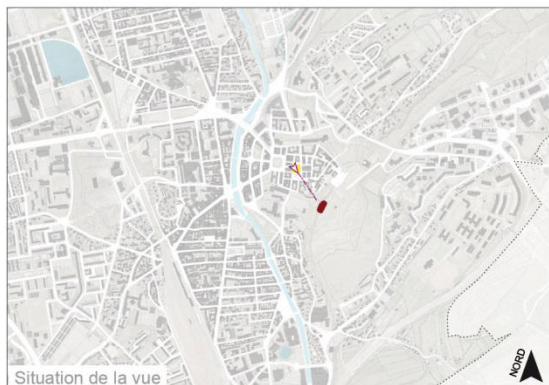
Cadrage visible en partie nord de la place, entre l'angle du restaurant St-Christophe et le parvis de l'église.

Vulnérabilité de la vue :

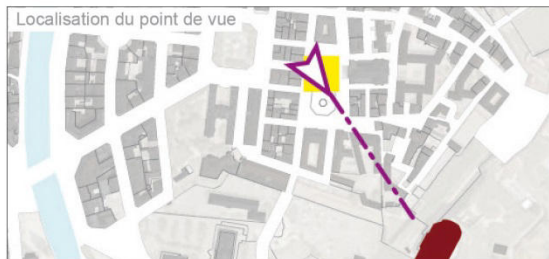
0 1 2 3 moyenne

Recommandations :

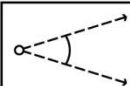
Limiter (dans la durée) toute installation encombrant ou masquant le cadrage (tentes, drapeaux, suspensions...)



Situation de la vue



Localisation du point de vue



cône de vue

**C4**

Objet vu :

**Château de Belfort (et la Citadelle de Vauban)**

Nature de la vue :

Repère urbain - Patrimoine bâti - MH

Lieu du point de vue :

**place Corbis**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 locale

Séquence de la vue :

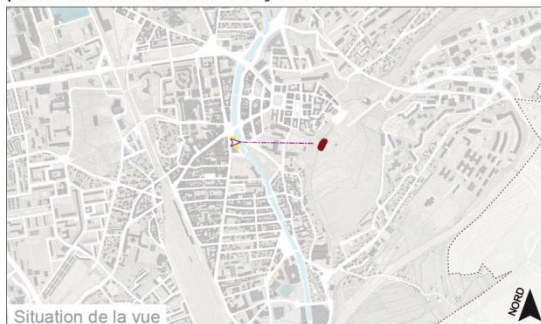
Cadrage visible sur la place Corbis, du faubourg de Montbéliard au quai de la Savoureuse au niveau du parvis du théâtre Granit. Le château apparaît derrière l'Hôtel du Département, mais la vue est partiellement masquée dès la frondaison des arbres sur le quai Foch.

Vulnérabilité de la vue :

0 1 2 3 moyenne

Recommandations :

Éviter d'autres plantations entre l'avenue Foch et la place de la révolution française.



Situation de la vue



Localisation du point de vue





axe de vue

**A1**

Objet vu :

**Château de Belfort et le Lion de Bartholdi**

Nature de la vue :

Repère urbain - Patrimoine bâti - MH

Lieu du point de vue :

**rue de l'ancien Théâtre**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 monumentale

Séquence de la vue :

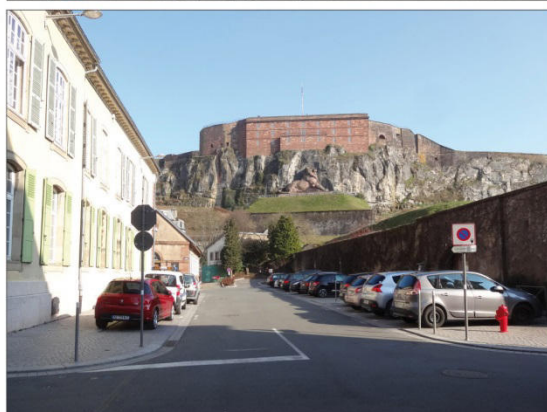
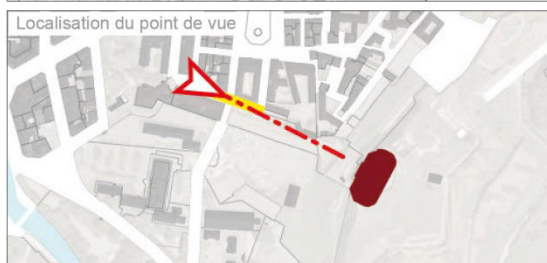
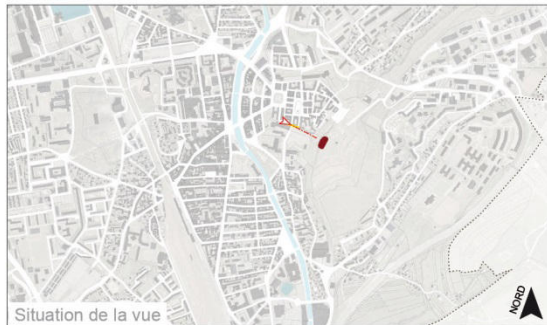
Le meilleur cadrage visible porte au niveau de l'intersection de la rue de l'ancien Théâtre avec la rue Metzger et l'avenue du général Sarrail. Le reste de la rue derrière l'hôtel de ville et une partie derrière la prison assure néanmoins le point de vue.

Vulnérabilité de la vue :

0 1 2 3 faible

Recommandations :

Éviter d'autres plantations dans la rue de l'ancien Théâtre.



axe de vue

**A2**

Objet vu :

**Château de Belfort et le Lion de Bartholdi**

Nature de la vue :

Repère urbain - Patrimoine bâti - MH

Lieu du point de vue :

**rue du Docteur Fréry**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 monumentale

Séquence de la vue :

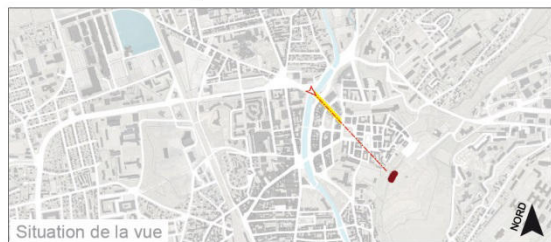
Axe de visibilité dès le pont Clémenceau, et sur toute la longueur de la rue Fréry, en choisissant de s'écarter de l'axe d'implantation des mâts d'éclairage en milieu de voirie : il faut choisir de regarder soit dans l'axe de la partie TCSP, soit dans l'axe de la chaussée publique. À l'intersection avec la place de la République, le feuillage de ses arbres masque le château.


Vulnérabilité de la vue :

0 1 2 3 faible

Recommandations :

Éviter des plantations d'arbres trop engagées dans la rue qui masqueraient complètement la vue. Limiter le mobilier urbain de grande hauteur.




axe de vue
A3

Objet vu :

**Château de Belfort**

Nature de la vue :

Repère urbain - Patrimoine bâti - MH

Lieu du point de vue :

**avenue de l'Espérance**

Importance de la vue :


locale

Séquence de la vue :

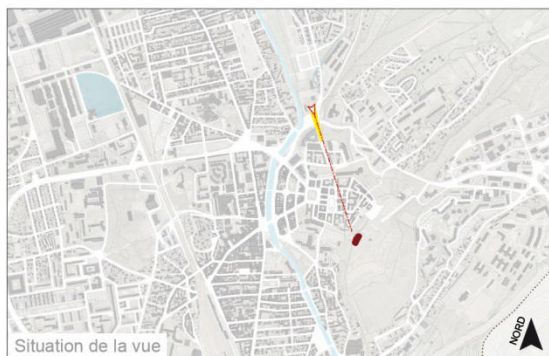
Cadrage visible dans l'axe de l'avenue dès le carrefour giratoire de l'Espérance, jusqu'à l'approche des arbres situés face au centre chorégraphique dont le feuillage masque alors la vue.


Vulnérabilité de la vue :


moyenne

Recommandations :

Éviter des plantations d'arbres dans l'avenue.




axe de vue
A4

Objet vu :

**Château de Belfort**

Nature de la vue :

Repère urbain - Patrimoine bâti - MH

Lieu du point de vue :

**rue du Magasin**

Importance de la vue :


locale

Séquence de la vue :

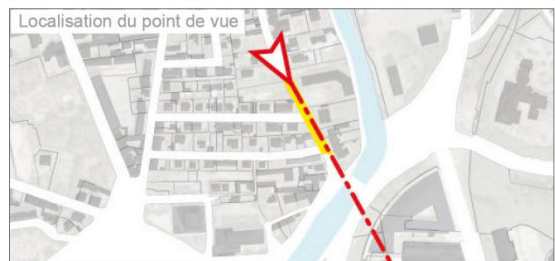
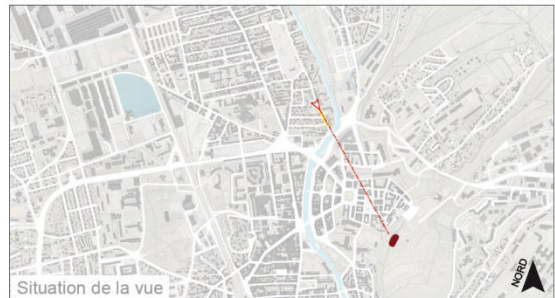
Axe de visibilité sur environ 150 m à l'approche du pont du Magasin depuis le quartier de brasserie, rue du Magasin. Au niveau du pont, les immeubles de l'Espérance construits au premier plan viennent masquer la vue.

Vulnérabilité de la vue :


faible

Recommandations :

Maintenir la hauteur constructible maximale dans le quartier de l'Espérance et en Vieille-Ville, et éviter des plantations d'arbres entre le centre Atria et la halle Fréry.





axe de vue

**A10**

Objet vu :

**Château de Belfort et le Lion de Bartholdi**

Nature de la vue :

Repère urbain - Patrimoine bâti - MH

Lieu du point de vue :

**avenue Jean Jaurès**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 grande

Séquence de la vue :

tronçon sur près de 350 m, entre les n° 149 et 136.

L'inflexion du tracé de l'avenue et la hauteur des façades bâties masquent la vue en dehors de ce tronçon.

Vulnérabilité de la vue :

0 1 2 3 faible

Recommandations :

Conserver une hauteur bâtie limitée à l'alignement avenue Jean Jaurès pour éviter tout obstacle visuel durant cette séquence de visibilité sur le Château.



Situation de la vue



Localisation du point de vue



axe de vue

**A19**

Objet vu :

**Château de Belfort et le Lion de Bartholdi**

Nature de la vue :

Repère urbain - Patrimoine bâti - MH

Lieu du point de vue :

**rue de Cambrai**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 grande

Séquence de la vue :

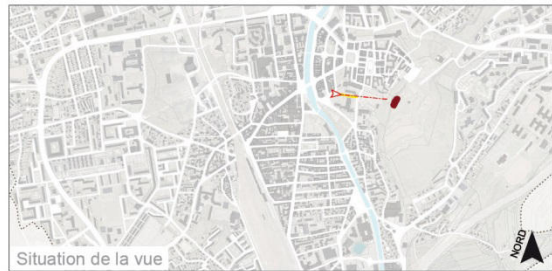
Cadrage visible dans l'axe de la rue de Cambrai, rue qui dessert le parking de la Cité administrative, dans l'axe du Lion de Bartholdi. La rue étant bordée d'un alignement d'arbres, lorsque le feuillage se développe la vue se rétrécit et invite à se rapprocher de l'Arsenal pour y découvrir une vue complète et majestueuse.

Vulnérabilité de la vue :

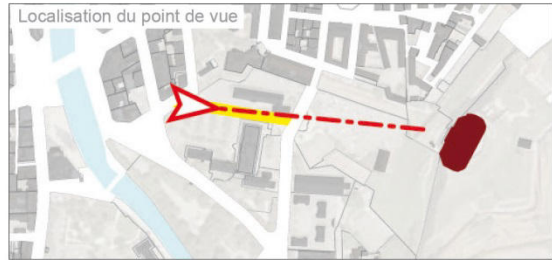
0 1 2 3 moyenne

Recommandations :

Éviter toute plantation ou construction au bout de la rue à l'entrée du parking de l'Arsenal, ce qui réduirait trop excessivement la vue.



Situation de la vue



Localisation du point de vue





panorama

**P3**

Objet vu :

**tour fortifiée de la Miotte**

Nature de la vue :

Repère urbain - Patrimoine bâti - MH

Lieu du point de vue :

**rive nord du parc de l'étang des Forges**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 grande

Séquence de la vue :

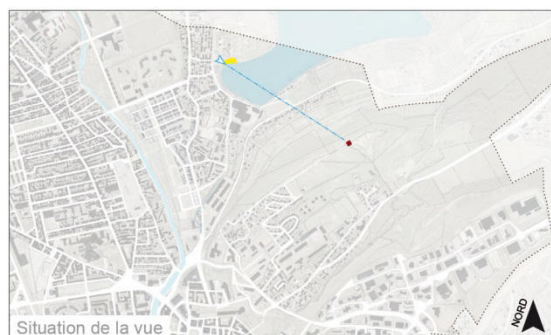
Panorama visible sur près de 100 m linéaire, depuis la rive nord de l'étang des Forges ou depuis le sentier de la Roselière, entre l'entrée du parc face au parking près du camping et les arbres plus resserrés en bordure de l'étang.

Vulnérabilité de la vue :

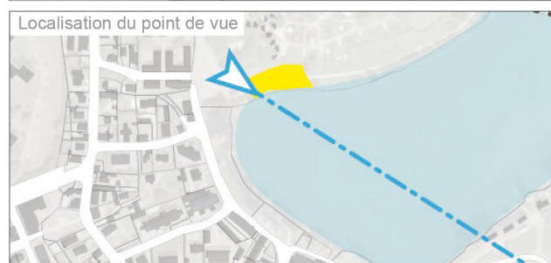
0 1 2 3 faible

Recommandations :

Maintenir un espace non boisé ni planté sur la rive.



Situation de la vue



Localisation du point de vue



panorama

**P4**

Objet vu :

**tour fortifiée de la Miotte**

Nature de la vue :

Repère urbain - Patrimoine bâti - MH

Lieu du point de vue :

**rive sud du parc de l'étang des Forges**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 locale

Séquence de la vue :

Panorama visible dans l'angle sud de l'étang des Forges, sur près de 140 m entre la vanne du canal et la base nautique.

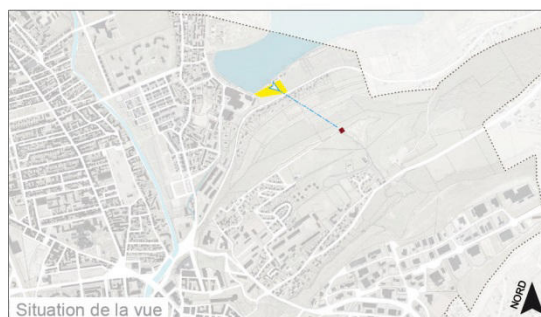
Vulnérabilité de la vue :

0 1 2 3 faible

Recommandations :

Éviter plantations et constructions sur la pelouse située entre les rues Bussière et de la 5e D.B.

Éviter des constructions plus denses et plus hautes parmi les maisons implantées sur la rue de la 5e D.B.

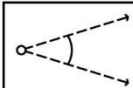


Situation de la vue



Localisation du point de vue





cône de vue

**C7**

Objet vu :

**tour fortifiée et colline de la Miotte**

Nature de la vue :

Repère urbain - Patrimoine bâti - MH

Lieu du point de vue :

**rive nord du parc de l'étang des Forges**

Importance de la vue :

5 4 **3** 2 1 locale

Séquence de la vue :

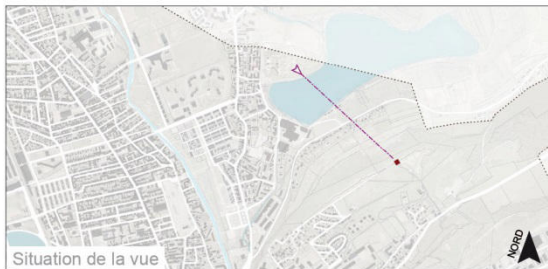
Panorama visible depuis plusieurs points de vue successifs le long du sentier de la Roselière au niveau du parc nord ; ces points de vue apparaissent entre deux bosquets d'arbres en rive de l'étang et aussi au droit des points d'accès à l'étang utilisés par les pêcheurs.

Vulnérabilité de la vue :

0 **1** 2 3 faible

Recommandations :

Maintenir quelques percées visuelles parmi la végétation en bordure d'étang. Éviter d'abattre des arbres pour cela, mais éviter aussi des plantations complémentaires en ces lieux de percées visuelles sur l'étang et la Miotte.



Situation de la vue



Localisation du point de vue



axe de vue

**A26**

Objet vu :

**tour fortifiée de la Miotte**

Nature de la vue :

Repère urbain - Patrimoine bâti - MH

Lieu du point de vue :

**rue de Châteaudun**

Importance de la vue :

5 4 **3** 2 1 locale

Séquence de la vue :

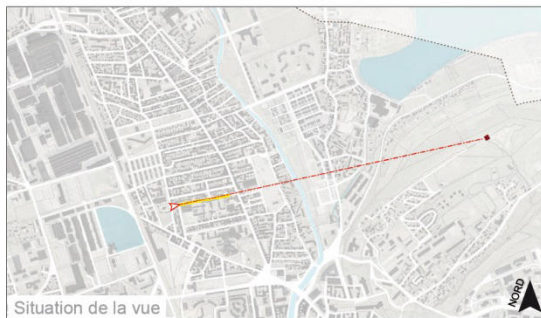
Vue sur la tour de la Miotte dominant la colline quasiment dans l'axe de la rue de Châteaudun, sur presque toute la longueur. La rue étant en sens unique vers l'Est, la vue est immanquable !

Vulnérabilité de la vue :

0 1 **2** 3 moyenne

Recommandations :

Éviter des hauteurs bâties supérieures à celles des constructions existantes en bordure nord de la rue de Châteaudun, au risque de masquer la vue.



Situation de la vue



Localisation du point de vue





panorama

**P10**

Objet vu :

**église Saint Joseph**

Nature de la vue :

Repère urbain - bâtiment

Lieu du point de vue :

**pont Jean Legay**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 locale

Séquence de la vue :

Panorama visible depuis l'ensemble du pont Legay. La hauteur du pont franchissant les voies ferrées permet d'avoir une vue large sur l'espace déjà dégagé de la place Meyer et à niveau des toits de la rue de Guebwiller ; de ce fait, l'église apparaît encore plus distinctement, gigantesque objet bâti s'élevant du tissu urbain.

Vulnérabilité de la vue :

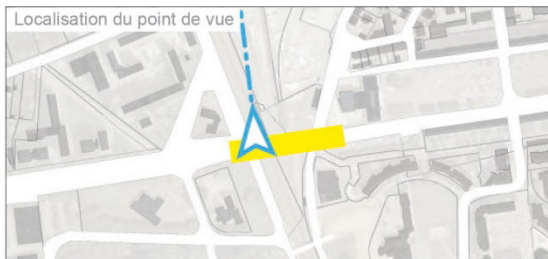
0 1 2 3 faible

Recommandations :

Éviter des constructions hautes ou des arbres de haute tige en bordure sud de la place Meyer.



Situation de la vue



Localisation du point de vue



panorama

**P11**

Objet vu :

**église Saint Joseph**

Nature de la vue :

Repère urbain - bâtiment

Lieu du point de vue :

**promenade autour de l'étang Bull**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 grande

Séquence de la vue :

Panorama visible autour de l'étang Bull, notamment depuis la promenade et le ponton Ouest, et aussi depuis le cheminement au sud. À l'approche de la rue courbe de Broglie, les arbres masquent en partie la vue.

Vulnérabilité de la vue :

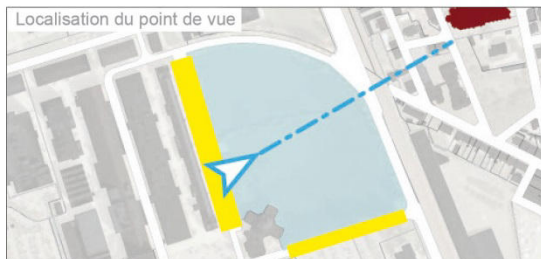
0 1 2 3 faible

Recommandations :

Éviter une plantation continue d'arbres le long de l'avenue des usines, notamment au droit de l'étang Bull.

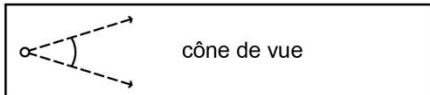


Situation de la vue



Localisation du point de vue





cône de vue

**C15**

Objet vu :

**église Saint Joseph**

Nature de la vue :

Repère urbain - bâtiment

Lieu du point de vue :

**rue de la Fraternité**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 locale

Séquence de la vue :

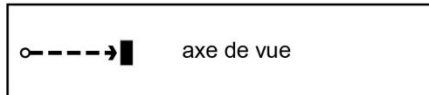
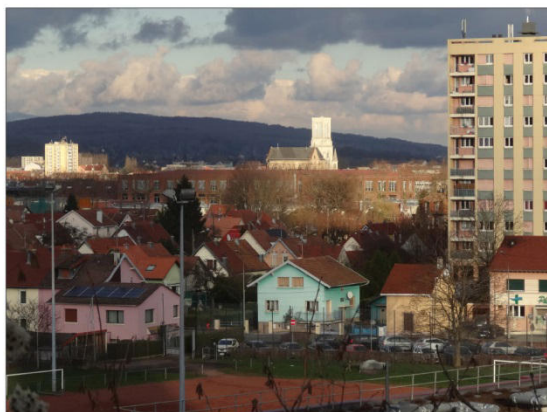
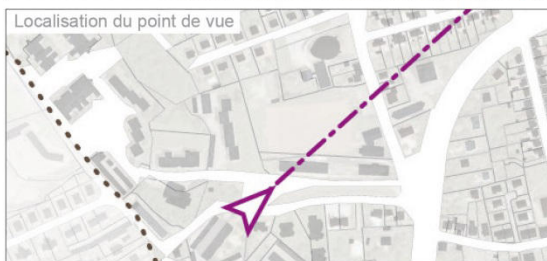
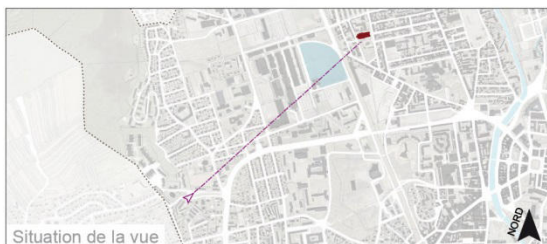
La rue de la Fraternité offre une perspective dans l'axe de la voie (cf. A37), mais aussi un cône de vue (la présente vue C15) un peu plus loin, après le virage lorsque la voie descend et se retrouve en surplomb de la rue du Four à Chaux ; là, le paysage s'ouvre avec l'absence de plantation en bord de voie. Derrière le premier plan que forme la tour A. France apparaît l'église St Joseph qui dépasse nettement des autres bâtiments.

Vulnérabilité de la vue :

0 1 2 3 faible

Recommandations :

Éviter des plantations en bord de voie. Éviter une hauteur bâtie élevée lors de l'urbanisation du stade du Mont.



axe de vue

**A35**

Objet vu :

**église Saint Joseph**

Nature de la vue :

Repère urbain - bâtiment

Lieu du point de vue :

**rue de Strasbourg**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 monumentale

Séquence de la vue :

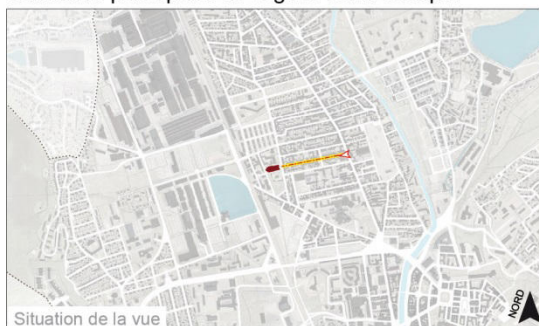
Vue dans l'axe de la rue de Strasbourg. L'église est le point de fuite d'une composition monumentale où la façade principale et la tour-clocher apparaissent frontalement.

Vulnérabilité de la vue :

0 1 2 3 improbable

Recommandations :

Éviter des hauteurs bâties supérieures à celles existantes sur la rue de Strasbourg pour ne pas écraser la perception de l'église Saint Joseph.







**A37**

Objet vu :

**église Saint Joseph**

Nature de la vue :

Repère urbain - bâtiment

Lieu du point de vue :

**rue de la Fraternité**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 locale

Séquence de la vue :

Vue sur 80 m dans l'axe de la rue de la Fraternité sur la portion de voie comprise entre les deux virages au pied des deux barres d'immeuble. Malgré une végétation en bordure, la topographie permet une vue dégagée sur l'église par-dessus les bosquets.

Vulnérabilité de la vue :

0 1 2 3 moyenne

Recommandations :

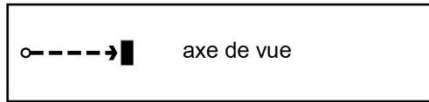
Veiller à la taille des bosquets dans le virage, et éviter la construction d'un bâtiment de grande hauteur sur le terrain du stade du Mont.



Situation de la vue



Localisation du point de vue



**A39**

Objet vu :

**église Saint Joseph**

Nature de la vue :

Repère urbain - bâtiment

Lieu du point de vue :

**avenue du capitaine de La Laurencie**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 grande

Séquence de la vue :

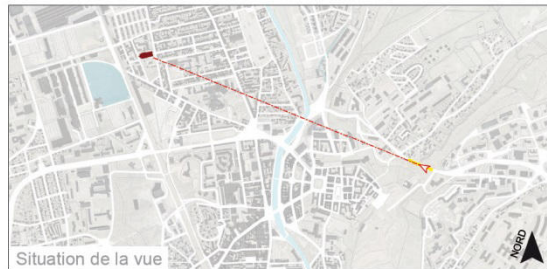
Vue dans l'axe de l'avenue de La Laurencie, en partie haute, vers l'intersection avec le boulevard Mendès-France et en commençant à descendre la voie en passant sous la passerelle piétonne des Hauts de Belfort. Quasiment toute l'église apparaît au-dessus du toit de la faculté Louis Néel, entre les arbres de l'allée Garibaldi et ceux coiffant la Corne de l'Espérance.

Vulnérabilité de la vue :

0 1 2 3 moyenne

Recommandations :

Limiter les plantations hautes et à fort développement en bordure sud de l'avenue de la Laurencie.



Situation de la vue



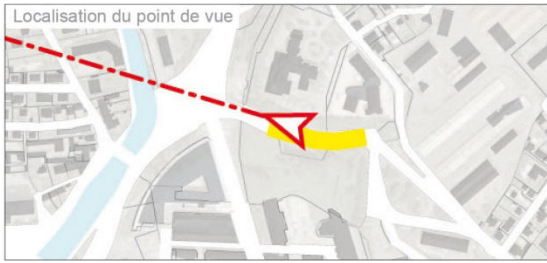
Localisation du point de vue





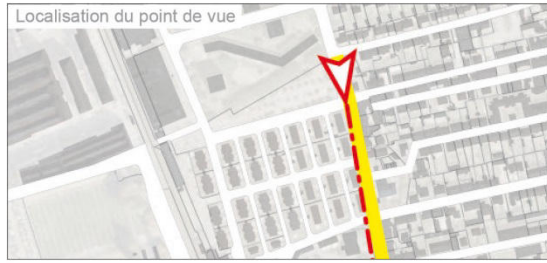
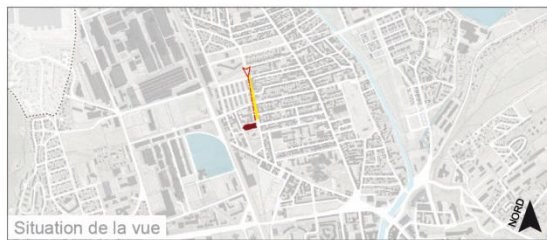
**A40**

Objet vu :  
**église Saint Joseph**  
 Nature de la vue :  
 Repère urbain - bâtiment  
 Lieu du point de vue :  
**avenue du capitaine de La Laurencie**  
 Importance de la vue :  
 5 4 3 2 1 grande  
 Séquence de la vue :  
 Cadrage visible depuis l'avenue de la Laurencie, en partie basse, à l'approche du carrefour de l'Espérance. lorsque la route contourne l'ouvrage fortifié de la Corne de l'Espérance. Plus le carrefour giratoire approche et plus les arbres du square Braun masquent l'église.  
 Vulnérabilité de la vue :  
 0 1 2 3 moyenne  
 Recommandations :  
 Éviter une plantation d'arbre sur le terre-plein du giratoire de l'Espérance. Éviter aussi de construire des bâtiments de grande hauteur dans le quartier de Brasse qui viendraient alors occulter la vue sur l'église.



**A42**

Objet vu :  
**église Saint Joseph**  
 Nature de la vue :  
 Repère urbain - bâtiment  
 Lieu du point de vue :  
**rue Voltaire, rue de Ribeauvillé**  
 Importance de la vue :  
 5 4 3 2 1 locale  
 Séquence de la vue :  
 Vue presque dans l'axe de la rue Voltaire, et en partie depuis la rue de Ribeauvillé au droit du parking devant les tours d'habitat de l'avenue d'Alsace. Plus au nord, le feuillage des arbres en bordure de voie masque l'église. Dans la zone de visibilité, le clocher de l'église dépasse nettement de la silhouette des toits des autres bâtiments du quartier.  
 Vulnérabilité de la vue :  
 0 1 2 3 faible  
 Recommandations :  
 Néant.  
 Sinon veiller à l'entretien des arbres dont l'ampleur du houppier pourrait déborder en partie sur la vue.





**A43**

Objet vu :

**église Saine Thérèse**

Nature de la vue :

Repère urbain - Patrimoine bâti

Lieu du point de vue :

**rue de l'abbé Lémire, aux Barres**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 **1** monumentale

Séquence de la vue :

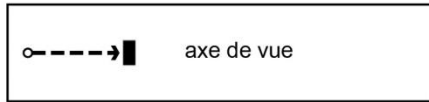
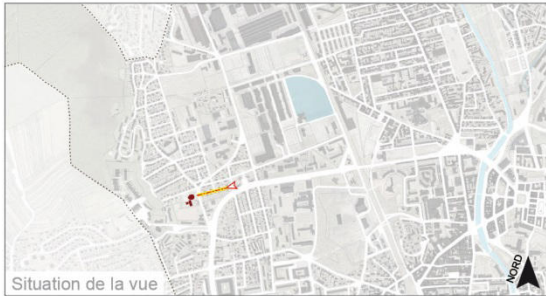
Vue de la façade principale et du parvis de l'église dans l'axe de la rue de l'abbé Lémire. L'église n'a beau ne pas être très haute, elle est le paysage du fond de la rue, visible sur toute sa longueur.

Vulnérabilité de la vue :

0 1 2 3 **0** improbable

Recommandations :

Ne pas planter le long du parvis avenue du Château d'eau, et ne pas autoriser d'élévation aux maisons ouvrières de la rue Lémire pour ne pas écraser la perception de l'église dans sa perspective.



**A44**

Objet vu :

**église Sainte Thérèse**

Nature de la vue :

Repère urbain - Patrimoine bâti

Lieu du point de vue :

**avenue du Château d'eau**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 **2** grande

Séquence de la vue :

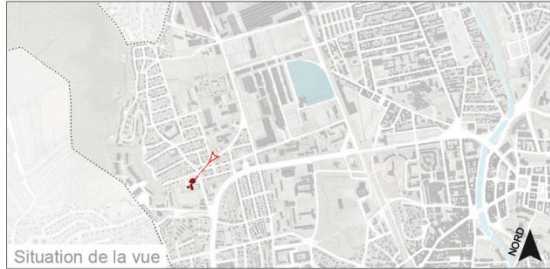
Vue depuis l'avenue du Château d'eau à partir de l'intersection avec la rue Engel Gros. Dans la courbure de la rue amenant au carrefour avec la via d'Auxelles et les autres rues résidentielles, l'église crée un repère dans le paysage du quartier marqué par sa toiture hyperboloïde vue sous le meilleur angle pour en comprendre toute sa singularité.

Vulnérabilité de la vue :

0 1 2 3 **2** moyenne

Recommandations :

Éviter une plantation d'arbres devant l'église en bord de voie ou de parvis.





**A46**

Objet vu :

**église Sainte Odile**

Nature de la vue :

Repère urbain - bâtiment

Lieu du point de vue :

**sentier de la Roselière**

Importance de la vue :



Séquence de la vue :

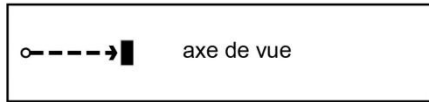
Vue depuis le sentier de la Roselière dans le parc nord de l'étang des Forges, sur la partie longeant le camping. Ce linéaire d'environ 120 m offre des berges pas ou peu plantées, ce qui permet d'avoir une vue globalement ouverte sur le paysage, et notamment l'église Sainte Odile qui apparaît aussi grâce à un dégagement des plantations de la berge Ouest de l'étang.

Vulnérabilité de la vue :



Recommandations :

Maintenir une fenêtre paysagère dégagée de plantations hautes.



**A49**

Objet vu :

**cathédrale Saint Christophe**

Nature de la vue :

Repère urbain - Patrimoine bâti - MH

Lieu du point de vue :

**place de la République, rue Porte de France**

Importance de la vue :



Séquence de la vue :

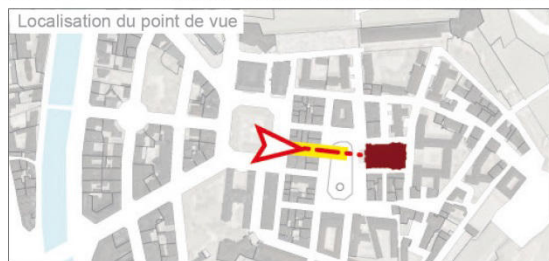
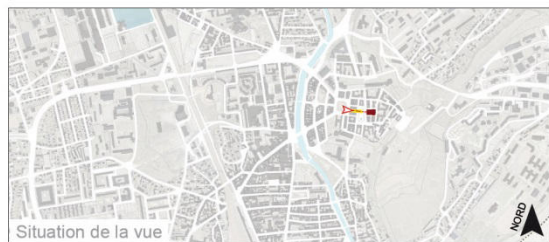
Vue sur la façade principale de la cathédrale dans l'axe de la rue de la Porte de France, depuis la place de la République. La séquence de visibilité est continue de la place de la République jusqu'au parvis de la cathédrale. Les façades de la rue de la Porte de France créent un cadrage serré qui invite à s'approcher pour découvrir le monument dans son intégralité à l'approche de la place d'Armes.

Vulnérabilité de la vue :



Recommandations :

Limitier les obstacles visuels dans l'axe, notamment les plantations en bac et les toiles de store de restaurant.



○----->■ axe de vue

**A51**

Objet vu :

**Temple Saint Jean**

Nature de la vue :

Repère urbain - bâtiment

Lieu du point de vue :

**place Yitzhak Rabin**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 locale

Séquence de la vue :

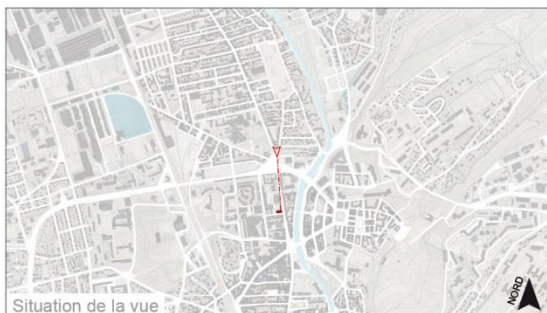
Vue sur le clocher du temple depuis la place Y. Rabin, dans l'axe du faubourg des Ancêtres. Le monument émerge du bâti du faubourg et le clocher se détache sur le fond du ciel, malgré la bibliothèque universitaire et les arbres du jardin qui masquent en partie le corps du temple.

Vulnérabilité de la vue :

0 1 2 3 faible

Recommandations :

Éviter une surélévation éventuelle de la bibliothèque.



○----->■ axe de vue

**A53**

Objet vu :

**Théâtre Granit**

Nature de la vue :

Repère urbain - bâtiment

Lieu du point de vue :

**quai Vauban, passerelle des Lettres**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 grande

Séquence de la vue :

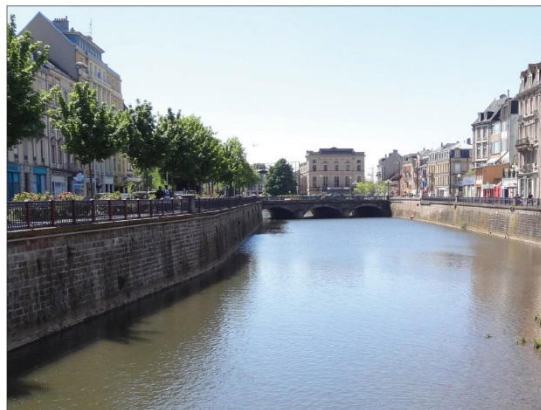
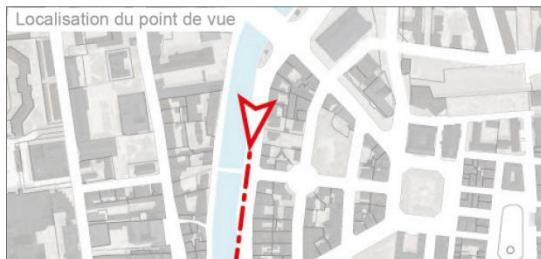
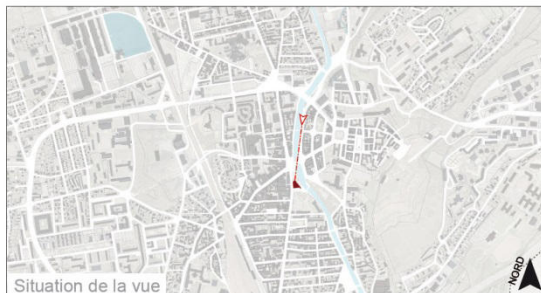
Vue sur la façade principale du théâtre Granit depuis le quai cyclable Vauban face au quartier Carnot, entre la passerelle des Lettres et le pont Carnot. Avant la passerelle, depuis le quai, la vue est gênée par le feuillage des arbres. La façade est encore plus visible et mise en valeur depuis la passerelle des Lettres qui offre une vue axiale avec la Savoureuse en-dessous.

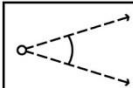
Vulnérabilité de la vue :

0 1 2 3 faible

Recommandations :

Éviter une plantation d'arbres place Corbis.





cône de vue

**C16**

Objet vu :

**Maison du Peuple**

Nature de la vue :

Repère urbain - bâtiment

Lieu du point de vue :

**place de la Résistance**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 grande

Séquence de la vue :

Mise en perspective du bâtiment par sa construction dans l'axe de la place, accentuée par les longs immeubles relativement hauts de part et d'autres qui canalisent le regard. Plus qu'un axe perspectif évident, c'est un cône de vue confortable, grâce à la distance entre les immeubles, même à l'approche de la place Y. Rabin, marquée par quelques plantations variées, moins reportées vers la seule périphérie de la place.

Vulnérabilité de la vue :

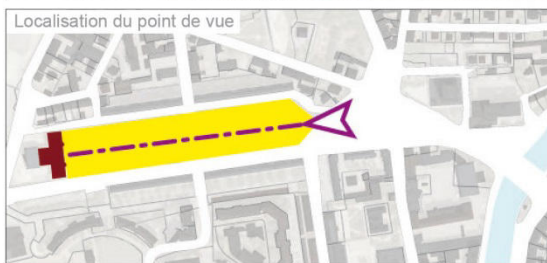
0 1 2 3 faible

Recommandations :

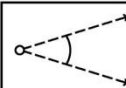
Veiller à maintenir toute plantation uniquement sur les bords de la place. Celle-ci ayant déjà fait l'objet d'un réaménagement urbain, penser à préserver l'esprit d'une « esplanade » dégagée en son centre dans l'hypothèse d'un nouvel aménagement urbain futur.



Situation de la vue



Localisation du point de vue



cône de vue

**C17**

Objet vu :

**Centre de congrès Atria**

Nature de la vue :

Repère urbain - bâtiment

Lieu du point de vue :

**au sud de l'avenue Jean Moulin**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 grande

Séquence de la vue :

En redescendant l'avenue Jean Moulin, à l'approche du giratoire de l'Espérance, l'Atria apparaît derrière celui-ci, au-delà des aménagements paysagers et au travers des mâts d'éclairage. Le bâtiment est bordé par la Corne de l'Espérance et les pins le long du quai Vauban ; il se présente en angle, avec deux façades différentes qui permette de le reconnaître immédiatement.

Vulnérabilité de la vue :

0 1 2 3 faible

Recommandations :

Éviter toute installation artistique ou paysagère encombrante sur l'îlot du giratoire, et éviter la plantation d'arbres le long de la façade Est de l'Atria avenue de l'Espérance.

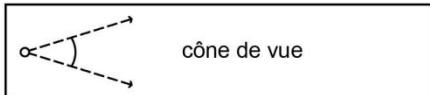


Situation de la vue



Localisation du point de vue





cône de vue

**C19**

Objet vu :

**Halle du marché Fréry**

Nature de la vue :

Repère urbain - bâtiment

Lieu du point de vue :

**rue Clémenceau**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 locale

Séquence de la vue :

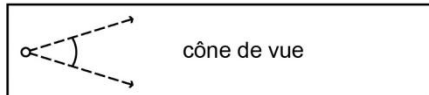
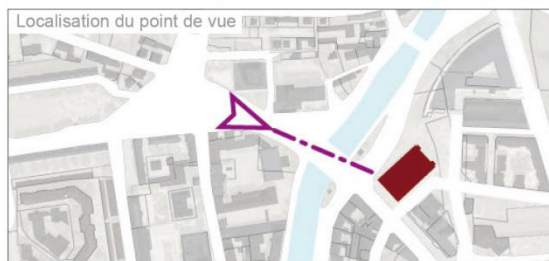
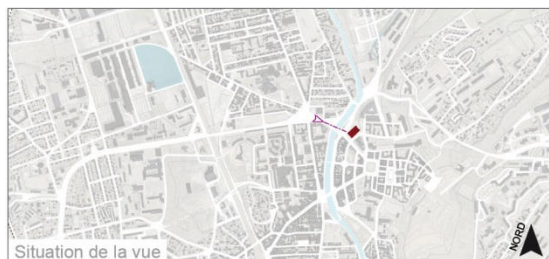
Rue Clémenceau, en direction du quai Vauban, la halle Fréry se dévoile à l'approche du pont, vers 150 m du bâtiment. La courbure de la rue ne permet pas une vue plus tôt sur le parcours. La vue existante est plus ou moins parasitée par les différents poteaux de signalisation routière, mâts et mobilier urbain, voire des véhicules en attente aux feux du carrefour.

Vulnérabilité de la vue :

0 1 2 3 faible

Recommandations :

Éviter la plantation d'arbres le long de la façade Nord-Ouest de la halle Fréry.



cône de vue

**C20**

Objet vu :

**Halle du marché Fréry**

Nature de la vue :

Repère urbain - bâtiment

Lieu du point de vue :

**quai Vauban, vers le pont du Magasin**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 locale

Séquence de la vue :

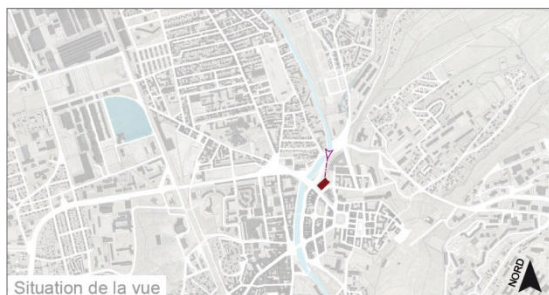
Quai Vauban, en direction du centre-ville, la vue sur la halle prend forme peu après le pont du Magasin, à seulement 110 m environ de sa façade arrière. Le point de vue ne peut s'effectuer plus tôt, plus en amont, en raison du talus planté devant la dalle de l'Atria.

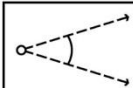
Vulnérabilité de la vue :

0 1 2 3 faible

Recommandations :

Éviter toute plantation le long du quai devant la façade latérale de la halle Fréry.





cône de vue

**C21**

Objet vu :

**Halle du marché des Vosges**

Nature de la vue :

Repère urbain - bâtiment

Lieu du point de vue :

**avenue Jean Jaurès, face au parvis**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 grande

Séquence de la vue :

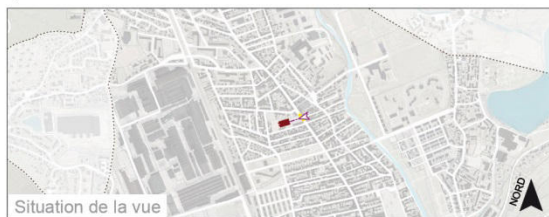
Large et belle vue sur la façade principale de la halle du marché des Vosges, grâce à son implantation en retrait par rapport à l'avenue Jean Jaurès. Cet espace de parvis servant de parking n'est que peu encombré par quelques arbres sur les franges. L'alignement bâti des immeubles de l'avenue ne permet pas de bénéficier de la vue sur la halle qu'en dehors de cette vue frontale.

Vulnérabilité de la vue :

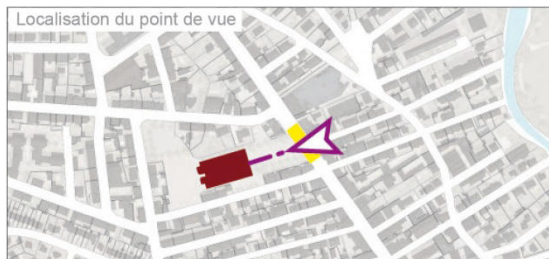
0 1 2 3 faible

Recommandations :

Éviter d'autres plantations d'arbres. Ne pas autoriser de constructions devant la halle à l'alignement de l'avenue Jean Jaurès tels les autres immeubles du quartier.



Situation de la vue



Localisation du point de vue



axe de vue

**A58**

Objet vu :

**Halle du marché des Vosges**

Nature de la vue :

Repère urbain - bâtiment

Lieu du point de vue :

**rue de Madagascar, derrière la Poste**

Importance de la vue :

5 4 3 2 1 grande

Séquence de la vue :

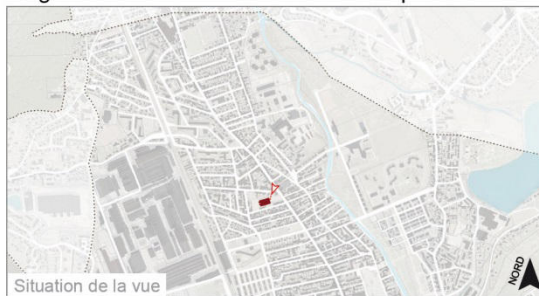
Rue de Madagascar, la discontinuité bâtie servant d'accès au parking du marché des Vosges offre une vue biaisée (et proche : 50 m) sur la façade principale de la halle. À la belle saison, les feuilles aux arbres peuvent masquer partiellement la façade.

Vulnérabilité de la vue :

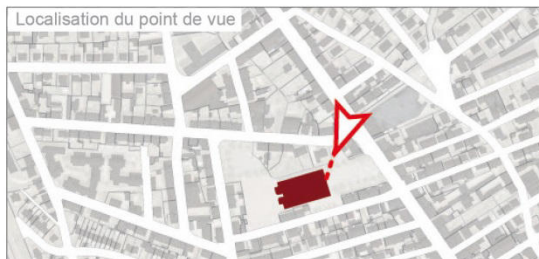
0 1 2 3 moyenne

Recommandations :

En cas de modification de l'aménagement du parking, éviter d'autres plantations ou une construction à l'alignement de la rue refermant ainsi le point de vue.



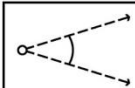
Situation de la vue



Localisation du point de vue







cône de vue

**C24**

Objet vu :

**Tour de l'ancienne Caisse d'Épargne**

Nature de la vue :

Repère urbain - bâtiment

Lieu du point de vue :

**place de la Résistance**

Importance de la vue :

5 > 4 > 3 > 2 > 1 grande

Séquence de la vue :

Mise en perspective de la tour en extrémité de la place de la Résistance, à l'opposé de la Maison du Peuple. Les arbres de la place accentuent la perspective mais l'espace ouvert entre les façades bâties de part et d'autre en fait un cône de vue plus important qu'une simple vue d'axe. La tour reste visible en de nombreux endroits de la place, sans relever de la perspective dès lors que l'observateur n'est plus placé dans l'axe central.

Vulnérabilité de la vue :

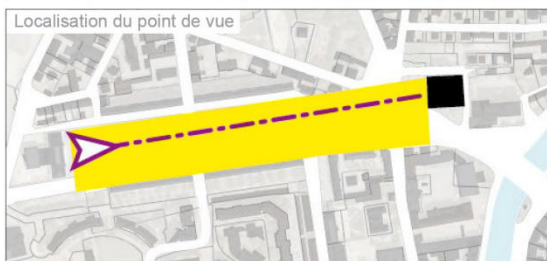
0 > 1 > 2 > 3 faible

Recommandations :

Veiller à un élagage régulier des nouveaux arbres pour éviter une fermeture visuelle prématurée de la place.



Situation de la vue



Localisation du point de vue



axe de vue

**A60**

Objet vu :

**Tour de l'ancienne Caisse d'Épargne**

Nature de la vue :

Repère urbain - bâtiment

Lieu du point de vue :

**rue du docteur Fréry**

Importance de la vue :

5 > 4 > 3 > 2 > 1 monumentale

Séquence de la vue :

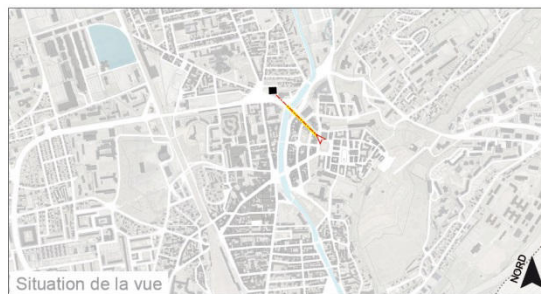
Vue sur la tour dans l'axe de la rue du docteur Fréry. La zone de visibilité s'étend de la place de la République jusqu'au pont Clémenceau. Les constructions de la rue Fréry apportent un cadrage sur la tour, repère urbain signalant le grand carrefour autour de la place Y. Rabin. Seuls les mats d'éclairage au milieu de la rue Fréry parasitent quelque peu la vue.

Vulnérabilité de la vue :

0 > 1 > 2 > 3 moyenne

Recommandations :

Éviter une plantation d'arbres rue Fréry.



Situation de la vue



Localisation du point de vue





axe de vue

**A61**

Objet vu :

**Tour de l'ancienne Caisse d'Épargne**

Nature de la vue :

Repère urbain - bâtiment

Lieu du point de vue :

**pont Legay, boulevard Joffre**

Importance de la vue :



Séquence de la vue :

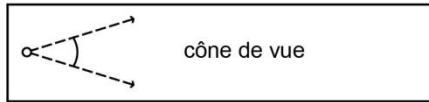
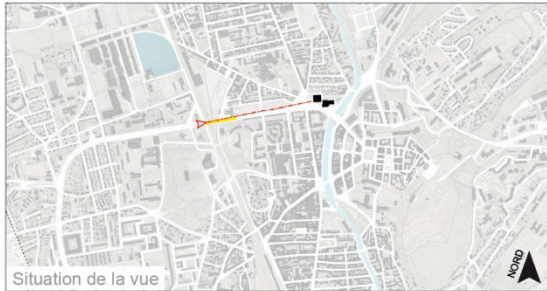
Vue sur la tour depuis le pont Legay et le boulevard Joffre dans sa continuité. La vue depuis le pont offre une vue d'ensemble permettant de comprendre que la tour ponctue la fin de l'esplanade publique, tandis que depuis le boulevard, la vue donne à voir une grande tour qui émerge dans le paysage du quartier, malgré les arbres en bord de place.

Vulnérabilité de la vue :



Recommandations :

néant



cône de vue

**C28**

Objet vu :

**Immeuble Le Clémenceau - Office de Tourisme**

Nature de la vue :

Repère urbain - bâtiment

Lieu du point de vue :

**pont Carnot, quai Vauban, passerelle des Lettres**

Importance de la vue :



Séquence de la vue :

Le paysage urbain en direction du Nord depuis le pont Carnot, le quai Vauban et la passerelle des Lettres se ferme avec l'immeuble du Clémenceau. Quelques arbres masquent partiellement son socle. L'immeuble revêt des couleurs de façade qui le fondent un peu dans le ciel dès lors que le soleil l'éclaire, mais il constitue néanmoins physiquement le fond de scène nord du paysage du centre-ville au-dessus de la Savoureuse.

Vulnérabilité de la vue :



Recommandations :

Éviter d'autres plantations qui masqueraient la vue.

